



HAMAP DEMINEURS et la Formation

SOMMAIRE :

HAMAP DEMINEURS et la Formation

Le CPADD du Bénin

- Historique
- Mission
- Domaines d'action
- Partenaires
- Moyens
 - Encadrement international*
 - Un environnement adapté*
 - Financements institutionnels*

Formations proposées

- Profil des stagiaires
- Nombre de stagiaires par session
- Nombre de stagiaires formés depuis la création
- Contact
- Informations

Le transfert de compétence au service de l'action nationale contre les mines

Mieux connaître l'ONG HAMAP DEMINEURS

Domaines de compétences et possibilités de HAMAP DEMINEURS

CREDIT PHOTOS :

HAMAP DEMINEURS

Au niveau international, l'action contre les mines est un ensemble d'activités complexes articulées autour de cinq piliers : l'éducation au risque des mines, le déminage humanitaire, l'assistance aux victimes, la destruction des stocks de mines AP et le plaidoyer contre l'utilisation, la fabrication et la dissémination de ces mêmes mines. Cette action est menée par des organismes et des organisations, au niveau international ou national voir local, dans différents pays répartis autour du globe.

En terme d'image médiatique, tous ont des buts, des motivations et une charte de valeurs morales avec une grande communauté d'esprit car le but principal reste : humanitaire...



Formation en Bosnie

HAMAP DEMINEURS s'est positionnée sur différents créneaux humanitaires : le déminage, l'ingénierie, la santé et la sécurité. Un des volets de l'ONG HAMAP DEMINEURS est transverse à tous ces domaines : la formation.

A ce jour et depuis deux ans, ce volet s'est surtout mobilisé sur la formation au déminage humanitaire au travers du Centre de Perfectionnement aux Actions post-confliktuelles de Déminage et de Dépollution (CPADD)

sis au Bénin sous l'autorité du Gouvernement béninois et au travers d'une aide financière de la DCMD.



Formation au Bénin

Initialement le CPADD a été créé pour donner accès à la formation sur l'action contre les mines et les restes explosifs de guerre (REG) aux personnels militaires des pays africains francophones qui sont impactés par la présence de mines / REG. Depuis octobre 2007, HAMAP DEMINEURS a passé un protocole d'accord avec le Gouvernement béninois de manière à détacher, sur fonds propres, un formateur expérimenté dans le domaine du déminage humanitaire. Celui-ci a la charge de transmettre ses compétences dans l'action contre les mines en respect des normes internationales de la lutte antimines (NILAM).

Les spécialistes de HAMAP FORMATION sont très actifs et compétents dans l'ensemble des actions de formation menées par le CPADD.

Les formateurs mis en place par HAMAP FORMATION viennent d'horizons et de pays divers. Actuellement, un formateur de HAMAP MAURITANIE est actuellement en place.

Mais pendant un peu plus d'un an, un formateur français, issu du Ministère de l'Education Nationale, formé entre autre par HAMAP DEMINEURS a été mis en place.

En même temps, au cours des deux années précédentes, HAMAP FORMATION a mis des stagiaires étrangers et français en formation, sur fonds propres, pour accroître les capacités de pays africains et celles de HAMAP DEMINEURS.

HAMAP FORMATION c'est aussi la sensibilisation dans le milieu scolaire, grâce aux actions du vice président de HAMAP FORMATION, Jean-Marc BALLELIO et de Jean-Michel BONY. Sans oublier un nouveau volet de HAMAP FORMATION au travers de l'action au profit des enfants soldats dans certains pays africains dont la Centrafrique.

Mais aussi, les actions de formations menées au profit de grandes sociétés qui doivent envoyer des personnels expatriés dans des pays à risques.

HAMAP FORMATION est aussi engagée dans des actions de formation et d'éducation au risque des mines (ERM) en partenariat avec des organisations locales (Bosnie, Liban, etc.).



Sensibilisation d'enfants en France

Article écrit par M. Guilbaud



Le CPADD du Bénin

Pôle d'excellence francophone de la formation à l'action contre les mines

Historique

En février 2001, le séminaire de Bamako appelle les pays africains, Etats parties de la Convention d'Ottawa, à mettre en œuvre les engagements pris, en particulier à travers une coopération régionale.



CPADD béninois

C'est dans ce cadre et avec le soutien de la France, que le Bénin a annoncé la création d'une Ecole Nationale à Vocation Régionale spécialisée dans la formation au déminage humanitaire plus connue sous le sigle « CPADD » (Centre de Perfectionnement aux Actions post-confliktuelles de Déminage et de Dépollution).



Implanté en 2002 au cœur de la ville historique d'Ouidah (Sud Bénin), le CPADD est un centre de formation dont la vocation est d'apporter conseil et assistance aux pays africains touchés par la problématique des mines et des engins explosifs.

Il propose notamment des formations répondant aux besoins des programmes de déminage humanitaire et des opérations de maintien de la paix.

Le CPADD a été inauguré le 25 avril 2003 par le ministre de la Défense Nationale (M. Pierre OSHO) en présence de l'ambassadeur de France (M. François MIMIN) et de l'ambassadeur chargé de l'action pour le déminage et l'assistance aux victimes des mines antipersonnel (M. Gérard CHESNEL).



Mission

Apporter conseil et assistance aux pays africains touchés par le problème des mines terrestres et munitions non explosées, en proposant des formations répondant aux besoins des programmes de déminage humanitaire et des opérations de maintien de la paix engagés sur le continent africain.

Domaines d'action

L'action du CPADD s'inscrit dans le cadre de l'article 6 de la Convention d'Ottawa. A ce titre, le champ de compétence du CPADD s'étend aujourd'hui à trois des cinq piliers de la lutte antimines. Il s'agit de :

- Prévention au danger des mines
- Elimination des mines terrestres et des restes explosifs de guerre
- Destruction des stocks.



Jean Michel BONY
HAMAP DEMINEURS

Partenaires

Les partenaires du CPADD peuvent être répartis en trois catégories :

- Centres de formation au déminage humanitaire
- Acteurs opérationnels de la lutte antimines
- Partenaires institutionnels.

Moyens

Encadrement international composé de :

- Experts en déminage expatriés
- Formateurs spécialisés béninois
- Experts et consultants en provenance des ONG

Un environnement adapté :

Le CPADD offre de nombreuses facilités pour l'hébergement et la formation des stagiaires. Il propose en effet des conditions de vie et de travail attractives telles que des salles de cours équipées de moyens pédagogiques modernes, des terrains d'entraînement et des polygones de destruction de munitions.

Des financements institutionnels :

Le budget du CPADD est essentiellement mis en place par les gouvernements béninois et français. Les frais inhérents à la formation des stagiaires civils en provenance des organismes nationaux ou privés de lutte antimines sont pris en charge par les bailleurs de fonds internationaux.



Bouna HAMAP MAURITANIE

Formations proposées (en français)

Formation de formateurs aux techniques de base de déminage et de dépollution.

Formation d'officiers EM 2D (Déminage - Dépollution)

Formation de chefs de section de déminage et de dépollution pyrotechnique.

Formation d'inspecteurs d'assurance et de contrôle de la qualité.

Formation EOD de niveau 2.

Formation EOD de niveau 3.

Stages de remise à niveau des formateurs aux techniques de base de déminage et de dépollution.

Modules d'éducation et de prévention au danger des mines et engins explosifs.

Profil des stagiaires

Officiers ou sous-officiers supérieurs des unités des forces africaines en attente.

Cadres d'organisations internationales, de centres nationaux de lutte antimines, d'organisations non gouvernementales, voire d'organisations de déminage oeuvrant sur le continent africain.

Hommes ou femmes ayant suivi une formation de démineur ou détenant une expérience opérationnelle probante dans le domaine de la lutte Antimines.

Nombre de stagiaires par session

24 stagiaires.

Article réalisé sur la base du site Internet du CPADD et des documents écrits par le Lcl Canin

FORMATION

Le transfert de compétence au service de l'action nationale contre les mines

Marceau Guilbaud, président de HAMAP FORMATION vous parle

Nombre de stagiaires formés depuis la création

(676 qualifications attribuées depuis mars 2003)

50 officiers d'état-major de la filière 2D

276 formateurs aux techniques de base de déminage

291 chefs de section de déminage et dépollution pyrotechnique

36 inspecteurs d'assurance et contrôle Qualité

12 EOD de niveau 2 (EOD-2)

11 EOD de niveau 3 (EOD-3)

35 formateurs remis à niveau

400 démineurs formés aux techniques de base

1115 personnes sensibilisées au danger des mines

Contact

HAMAP FORMATION
7 rue de Charenton,
94140 ALFORTVILLE
France
Tél : +33 (0)1 43 75 44 68

Mail : contact@hamap.org
Internet : www.hamap.org

Informations

Internet : www.cpadd.org



Après une carrière militaire de 33 ans dans l'arme du Génie au sein de

l'armée française, je mets en application ce qui lui tient le plus à cœur : **le transfert de ses compétences.**

Le transfert de compétence ou de savoir-faire est une action délicate car elle nécessite du temps et des moyens. C'est la logique du compagnonnage où un ancien accompagne un plus jeune. Mais c'est la démarche la plus importante aujourd'hui pour l'avenir de l'action contre les mines.



Contrôle qualité CPADD

Pour moi, le transfert de savoir faire doit passer par une phase pédagogique théorique et pratique. C'est au sein du CPADD que cette formation doit avoir lieu au travers de modules plus orientés vers le déminage humanitaire que vers le déminage militaire. Les buts à atteindre sont différents ; alors que le second répond à des options offensives ou défensives, la première devrait uniquement répondre à des impératifs socio-économiques liés à la pollution par mines / REG (Restes Explosifs de Guerre) afin d'aider les populations affectées à s'en sortir. D'autre part, ce transfert doit aussi passer par un accompagnement sur le terrain au cours duquel, les compétences

acquises lors de phases d'enseignements pédagogiques sont approfondies.

En même temps, des savoir être seront aussi transférés dans les domaines managérial, financier, logistique et de gestion de projet.



Contrôle qualité Mauritanie

Le transfert de compétences répond aux questions suivantes :

«Pouvons-nous perpétuellement penser que nous devons rester les « maîtres » et les autres nos « élèves » ?»

«Devons-nous maintenir ces peuples exposés à la pollution dans une dépendance qui ne tient pas compte de leurs besoins socio-économiques ?»

«Devons-nous continuer à capitaliser sur l'action contre les mines / REG sans respecter les contingences liés au temps ?».

Pour répondre à ces interrogations, je propose que nous soyons ambitieux et que nous transmettions au plus tôt toutes nos compétences à tous ceux qui sont soumis à cette pollution par les mines / REG. Je pense qu'il faut laisser à chacun l'occasion de gérer son avenir qui ne peut pas être uniquement gagé sur une présence extérieure permanente.

De plus, bien souvent ces organisations internationales sont uniquement soucieuses de bilans : financiers et humains (nombre de bénéficiaires) sans prendre en compte le besoin réel et les us

et coutumes des pays bénéficiaires.

Je prends souvent l'exemple de l'Europe qui, plus de 60 ans après la seconde guerre mondiale, est toujours confrontée à la pollution de son sol et cela pour encore de nombreuses années. Pour sa dépollution, elle ne compte ni sur l'ONU, ni sur des organisations internationales et des financements outreaniers par rapport aux résultats obtenus.

Elle s'est, tout simplement, dotée de structures nationales dont l'unique tâche est de procéder à cette dépollution (sécurité civile et autres structures du même type).

Durant ces trois dernières années, j'ai mis ces idées en application en étant l'initiateur du poste de formateur humanitaire au sein du CPADD en représentant l'ONG HAMAP DEMI-NEURS.



Education au risque des mines

J'ai, de plus, créé une capacité de collecte de données socio-économiques liées à la présence de mines / REG au Burundi qui permettra à ce pays d'être déclaré déminé en 2009.

Enfin, en transférant une capacité de collecte de données, d'éducation au risque des mines, au plan national et au sein d'ONG locales en RDC, j'ai participé activement dans ce pays à la création de la future Autorité Nationale de l'Action contre les mines.

MIEUX CONNAÎTRE L'ONG HAMAP DEMINEURS

HAMAP DEMINEURS

7 rue de Charenton,
94140 ALFORTVILLE, France
Tél : +33 (0)1 43 75 44 68

Mail : contact@hamap.org
Internet : www.hamap.org

HAMAP DEMINEURS est une des rares ONG purement françaises travaillant dans le secteur de la lutte anti-mines et de façon plus large, dans celui de l'aide au développement. Créée en 1999 par son président fondateur, Joël KAIGRE, elle a installé son siège en banlieue parisienne (Alfortville), et des antennes en Europe, Asie, Afrique...

Cette ONG dynamique agit dans les principaux domaines très diversifiés suivants :

- Déminage humanitaire
- Dépollution des terrains et destruction des engins non explosés
- Formation de formateurs et de spécialistes en déminage
- Sensibilisation, éducation de groupe, des adultes et des enfants au danger des mines
- Assistance aux victimes et assistance médicale mobile de campagne
- Accès à l'eau, adduction, distribution, traitement...
- Construction de locaux à usage de soins et d'enseignement
- Création et gestion de camps de réfugiés, sécurité alimentaire, développement agricole
- Aide à la démobilisation et à la réinsertion des belligérants (DDRR)
- Sécurisation et protection des populations fragilisées dans des zones à risque

L'ONG HAMAP comprend cinq Départements. Le rôle de la division **FORMATION** se caractérise par le professionnalisme des acteurs engagés dans les pays victimes des conséquences des conflits. Les organisations présentes, menant des opérations financées par l'ONU, l'Europe ou sur fonds propres, doivent respecter un cahier des charges imposant les compétences requises pour mener à bien leurs actions au profit des populations. Il devient indispensable de prendre en compte les normes internationales et les aspects socio-économiques. Il est important, aussi de tout faire pour développer le transfert de compétences auprès des acteurs locaux pour permettre aux populations de continuer elles-mêmes l'action contre les mines. L'ONG **HAMAP DEMINEURS** est reconnue à caractère exclusif de bienfaisance.

L'eau pour la vie ...

NOS DOMAINES D'ACTION

Ils se traduisent par des ouvrages d'infrastructures pérennes répondant aux besoins élémentaires vitaux des populations.

Organisation du terrain : communications, VRD, assainissement, énergie.

Accès à l'eau, par la création de puits, de captage, d'éléments de stockage et de distribution, potabilisation, traitement des effluents.

Construction de bâtiments à usage médical et d'enseignement.

Formation élémentaire en BTP par des chantiers de travaux-écoles.

DOMAINES DE COMPÉTENCES ET POSSIBILITÉS DE HAMAP DEMINEURS

NOS DOMAINES DE COMPÉTENCES

Maîtrise d'ouvrage déléguée.

Maîtrise d'oeuvre de conception et de réalisation.

Maintenance des équipements.

Formation des personnels locaux.

NOS POSSIBILITES

Élaboration des protocoles d'intervention.

Aide et assistance à l'élaboration des besoins.

Coordination entre les équipes.

Assistance technique en cours de projet.

Aide à la réception et à l'utilisation.



www.hamap.org

FORMATION